

Au Conseil communal de Château-d'Oex

**Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis no 4/2021
Demande de crédit pour la réfection des sols de cinq
classes du Collège de Château-d'Oex.**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Commission composée de Mme et MM. Philippe Rosat 1^{er} membre, Frédéric Combremont, Luis Ferreira, Darcy Mottier-Sheers et Nicolas Mottier rapporteur, s'est réunie en salle du Conseil communal le 3 février dernier en présence de MM. Christian Daenzer Municipal et Xavier Feal Adjoint au Service des travaux.

Après les salutations d'usage, M. Rosat passe la parole à MM. Daenzer et Feal qui nous apportent quelques informations complémentaires, ils nous proposent également d'aller sur place pour se rendre compte des travaux à effectuer.

Arrivés sur les lieux nous pouvons nous rendre compte de l'aspect des anciennes moquettes datant de 1994. Elles nous semblent avoir bien tenu jusqu'à présent mais nous apprenons qu'elles nécessitent un entretien particulier puisque depuis le début de la pandémie il n'est plus autorisé d'utiliser la méthode d'aspiration, alors chaque jours ces anciens revêtements sont recouvert d'un spray désinfectant. Elles sont ensuite lavées une fois par année avec une champoingneuse, un soin qui demande quelques jours jusqu'à se qu'elles sèchent.

Quant aux nouveaux planchers des 6 salles déjà recouverts du matériau type vinyle, ils donnent entière satisfaction. Il est donc prévu de poser exactement le même revêtement dans les 5 dernières classes à équiper.

Sa couleur grise claire diffuse mieux la lumière que l'ancien tapis.

C'est une entreprise de la région qui a les compétences de cette technique de revêtement et c'est également elle qui a estimé les coûts.

Ce vinyle permet d'être soudé et donc de pouvoir être changé par taquons si besoin, de plus il est extrêmement dur et ne subit aucune marque lorsque que par exemple un pupitre est glissé sur celui-ci.

Les travaux sont prévus pendant les vacances scolaires de cet été.

Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 18 02 2021

Les commissaires n'ayant plus de question, M. Rosat remercie MM. Daenzer et Feal pour leur participation à cette séance.

Le préavis est ensuite mis au vote :

DECISION : les membres de la Commission, à l'unanimité, vous recommandent d'accepter le préavis no 4/2021 tel que présenté

*Pour la Commission, le rapporteur
Nicolas Mottier*

Château-d'Oex, le 3 février 2021